

CONSEIL MUNICIPAL - NAILHAC le 9 mars 2018

PRESENTS :

Francis AUMETTRE, Martine JOUHANNEAU, Christian BOUTOT, Jean-Christophe MOURET, Robert KEIFLIN, Fabien JOFFRE, Denis CHAMINADE, Patrick PEDENON

EXCUSES :

René ABRIAT, Claudine SAINT JAL

ABSENT :

Stéphane DETRIEUX

ORDRE DU JOUR :

1. Poubelles
 2. Délibérations
 3. Affaires diverses
-

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures 50.

L'agent municipal sera dédommagé forfaitairement de 15 € par mois pour l'usage ponctuel de son véhicule personnel.

Les devis pour les radiateurs de l'auberge n'ont pas été reçus.

Les subventions à percevoir du conseil départemental (24 963 €) seront versées au plus tôt en fin d'année 2018.

La liste des personnes formées pour utiliser le défibrillateur sera mise à l'affichage public.

La cartographie des emplacements des six nouveaux points de collecte des ordures ménagères de la commune sera diffusée courant avril 2018 (Le Bourg, Chassaing, Chassaignas, Croix de Bernaud, Marsingeas et les Champagnes).

Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 50